

# ACTION URGENTE

## UN TÉMOIN DE JÉHOVAH RISQUE D'ÊTRE TORTURÉ EN DÉTENTION

**Nader Nseir, un témoin de Jéhovah syrien âgé de 38 ans, est en détention au secret depuis le 7 mai 2010. Il risque de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Il semble qu'il soit détenu dans un lieu inconnu, ce qui laisse penser qu'il pourrait être victime d'une disparition forcée.**

**Nader Nseir** est un ressortissant syrien qui vivait au Liban avec sa femme.

Lors d'une visite en Syrie en 2009, Nader Nseir a été convoqué dans les bureaux de la Sécurité politique à Lattaquié, dans l'ouest du pays. Selon certaines informations dont dispose Amnesty International, des pressions auraient été exercées sur cet homme pour le pousser à devenir un informateur et à renseigner les agents de la Sécurité politique sur les témoins de Jéhovah, mais il a refusé. Sa carte d'identité a été confisquée par la Sécurité politique et, craignant de ne pas être autorisé à traverser la frontière, il est retourné au Liban clandestinement. Là, il a été arrêté pour avoir pénétré illégalement dans le pays. Renvoyé en Syrie le 7 mai 2010, il a été arrêté dès son arrivée. Depuis son arrestation, sa famille a tenté de découvrir où il se trouvait, notamment, semble-t-il, en se renseignant auprès des centres de détention de différentes branches des forces de sécurité. Les autorités n'auraient cependant pas révélé où il est, ni aucune autre information le concernant.

Le culte des témoins de Jéhovah est interdit en Syrie depuis 1964, mais ses membres sont généralement en mesure de se rencontrer et de pratiquer leur culte en privé. La torture et d'autres formes de mauvais traitements sont largement utilisées dans les centres de détention et d'interrogation, et les prisonniers risquent d'autant plus d'y être soumis lorsqu'ils sont détenus au secret. En 2009, au moins sept personnes pourraient avoir succombé à des actes de torture ou à d'autres mauvais traitements infligés alors qu'elles étaient en détention.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS (en anglais, en arabe, en français ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé-e par le fait que Nader Nseir pourrait être victime d'une disparition forcée, étant donné qu'il est maintenu en détention au secret depuis plus de deux mois dans un lieu apparemment inconnu et que les autorités semblent avoir refusé de révéler où il se trouve, l'exposant ainsi au risque de subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements ;
- exhortez les autorités à révéler sans délai le lieu de détention de Nader Nseir ainsi que le motif de son arrestation, et à faire en sorte qu'il puisse consulter l'avocat de son choix, recevoir la visite de ses proches et bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- priez-les instamment de libérer immédiatement cet homme, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 24 AOÛT 2010 À :**

Président de la Syrie :

His Excellency Bashar al-Assad  
 Presidential Palace  
 al-Rashid Street  
 Damas, République arabe syrienne

**Fax : +963 11 332 3410**

**Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,***

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Major Said Mohamed  
 Samour  
 Ministry of Interior  
 'Abd al-Rahman Shahbandar Street  
 Damas, République arabe syrienne

**Fax : +963 11 222 3428**

**Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le ministre,***

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Walid al-Mu'allim  
 Ministry of Foreign Affairs  
 Abu Rummaneh  
 al-Rashid Street  
 Damas, République arabe syrienne

**Fax : +963 11 332 7620** (merci de vous montrer persévérant)

**Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le ministre,***

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AU 156/10, MDE 24/016/2010, 9 juillet 2010

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

